ASe-MaPi/ Philippeville, le 10 décembre 2025

METTET

Opération de Développement Rural

Compte-rendu du groupe de travail thématique n°5
« Economie locale et agriculture »

Salle du Conseil communal

Le 09 décembre 2025

***Présents* : 24 personnes dont 5 élus et 2 agents FRW**

- **Citoyens :**

Bruno Antonietta	Vittor Benoît
Chabot Joëlle	Janssens Nathalie
Polet Magali	Vincent Harold
Marique Etienne	Dewandre Thierry
Michaux Martine	Cowez Paul
Marchand Marie-Josine	Dupont Louis
Evrard Xavier	Patteuw Jacques

- **Élus locaux :**
  Françoise Léglise, échevine en charge du PCDR
  Céline Cobut, échevine de l'agriculture
  Aurélien Laffineur, échevin des affaires économiques
  Karen Chenut, conseillère
  Maxime Janssens, conseiller

- **Pour la Commune de Mettet :**
  Virginie Delsaut, agent-relais communal du PCDR

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**
  Amandine SENTE, Agent de Développement
  Matteo PILATI, Agent de Développement

- **Pour le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) :**
  Céline Hermans
  Loïc Paquay

Principaux acronymes :

AD	Agent de Développement
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information et Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Mot d'introduction de Mme l'Echevine

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme Léglise, échevine en charge du PCDR. Elle remercie les citoyens s'étant déplacés pour cette réunion. Elle explique qu'une Opération de Développement Rural nécessite la participation des citoyens et que la présence des participants est donc importante.
Elle présente Céline Hermans travaillant au BEP, désigné comme bureau d'études pour la rédaction du PCDR, les Agents de Développement de la FRW qui accompagnent la Commune de Mettet, Amandine Sente et Matteo Pilati, Céline Cobut, échevine de l'agriculture, Aurélien Laffineur, échevin des affaires économiques, Karen Chenut, conseillère, Maxime Janssens, conseiller et Virginie Delsaut, agent-relais du PCDR pour l'administration communale.

Déroulement de la soirée

Mr Pilati débute la réunion en présentant aux participants le déroulement de la soirée :

1. Préalables
2. Présentation du diagnostic par l'auteur
3. Travail en sous-groupes
4. Mise en commun
5. Conclusion

Préalables

Mr Pilati apporte des informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés succinctement sont, dans l'ordre :

- l'ODR et ses caractéristiques principales ;
- les partenaires ;
- le processus participatif ;
- les premières étapes franchies de cette nouvelle ODR ;
- des exemples de projets menés dans le cadre du précédent PCDR ;
- un résumé du processus.

Il rappelle également les objectifs des groupes de travail, à savoir :

- Apporter des éléments pour mieux comprendre et valider le constat (= Diagnostic) rédigé par l'auteur du PCDR

- Définir les besoins/enjeux du territoire
- Proposer des projets et actions concrètes

Il précise que les thématiques des groupes de travail ont été déterminées sur base du diagnostic réalisé par l'auteur de projet, mais aussi sur base des résultats de la participation citoyenne lors des réunions d'information et de consultation qui se sont tenues dans les villages de l'entité.

A l'issue de cette présentation, plusieurs points ont été discutés :

- Le calendrier du processus : le PCDR devrait être approuvé par la CLDR et le Conseil communal à la fin de l'année 2026, puis envoyé au Gouvernement wallon.
- Plusieurs citoyens se demandent si la charte de convivialité entre agriculteurs et habitants est disponible.
- Un citoyen s'interroge sur le financement des projets. La FRW explique qu'une enveloppe budgétaire annuelle de 11.000.000€ est disponible pour toutes les communes wallonnes. Il n'y a pas d'ordre de priorité entre communes, la Région juge les projets selon des critères.
- Sur le taux d'occupation du hall relais : le BEP précise que celui-ci a été racheté par une entreprise qui avait débuté ses activités en son sein. Il n'est donc plus disponible pour de nouvelles entreprises.
- Un citoyen souligne qu'il serait aussi intéressant d'avoir une charte pour les activités en forêt afin d'éviter des conflits d'usage, notamment avec les chasseurs.

Présentation du Diagnostic thématique par le bureau d'études

Mme Hermans du BEP poursuit avec la présentation du diagnostic du territoire sur les thématiques du groupe de travail, réalisé sur base :

- des données chiffrées/objectives.
- de l'expression citoyenne, le ressenti des habitants (prise en considération de la première phase de participation citoyenne, les réunions villageoises d'information et de consultation) ;

Cette présentation comprend les thématiques suivantes :

- La structure du travail et les secteurs d'activités
- L'énergie

Pour chaque thématique, elle expose également les besoins identifiés. Il s'agit, en quelque sorte, des premiers enjeux du territoire.

A l'issue de cette présentation, plusieurs points ont été discutés :

- Plusieurs citoyens sont étonnés des surfaces reprises dans le terme « forêts anciennes ». Il est expliqué qu'il s'agit de forêt qui historiquement sont là depuis au moins 150 ans, mais cela ne signifie pas qu'il n'y a pas eu de renouvellement des peuplements présents.
- Un citoyen aimerait que la Commune valorise mieux le bois plutôt que de le laisser au sol une fois tombé.
- La Convention des Maires et le PAEDC sont expliqués aux citoyens. Leurs objectifs sont de réduire les émissions de gaz à effet de serre en travaillant sur plusieurs leviers d'action (énergies renouvelables, diminution des consommations, etc.)

- Une citoyenne s'interroge sur les MAEC : les mesures agroenvironnementales et climatiques sont des mesures proposées aux agriculteurs en faveur de la protection de l'environnement, de la conservation du patrimoine et du maintien du paysage. En échange de ces bonnes pratiques, les agriculteurs perçoivent une rémunération pour le service environnemental rendu.
- Concernant l'implantation de nouvelles éoliennes, la Commune précise que plusieurs projets sont à l'étude pour le moment mais qu'il n'y a pas de demandes de permis déposées. La Commune a toujours émis un avis défavorable aux projets déposés. Une citoyenne signale la présence d'un mat pour effectuer des relevés pour l'avifaune. Cet outil est utilisé pour mesurer l'impact qu'auraient des éoliennes sur des couloirs migratoires éventuels.

Travail en sous-groupes

Les consignes pour le travail en sous-groupe sont exposées par Mme Sente :

Chaque sous-groupe devra désigner un secrétaire pour prendre note des réflexions, et un rapporteur qui sera chargé de présenter leurs résultats à l'ensemble des participants. Il est précisé que divers documents seront mis à disposition : des documents à compléter, et des cartes issues du diagnostic présenté par l'auteur de projet.
Le travail en sous-groupe se réalisera en deux étapes :

1. La première sera consacrée au travail sur les besoins identifiés par l'auteur
2. La seconde sera destinée à l'identification de projets ou actions concrètes à inscrire dans le futur PCDR

Les personnes sont ensuite réparties en 4 sous-groupes de 3 à 4 personnes.

Les besoins

Chaque sous-groupe est invité à donner une cotation à chacun des besoins identifiés, 1 signifiant que le besoin a peu d'importance, et 10 signifiant que le besoin est jugé très important. Une colonne « Commentaires » est mise également à disposition.
Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des résultats :

Besoins	Pensez-vous qu'il s'agisse d'un enjeu important à Mettet ? Cotation de 1 à 10				Commentaires éventuels
	Sous-groupe 1	***Sous-groupe 2***	***Sous-groupe 3***	***Sous-groupe 4***	
Mettre en valeur les entreprises et artisans locaux.	10	10	10	10	• Mise en place de panneaux. • Augmenter l'emploi local.
Favoriser l'implantation de nouveaux agriculteurs en veillant notamment à garantir l'accès à la terre pour les candidats agriculteurs.	10	10	/	10	• Prioriser les essarts communaux pour les jeunes agriculteurs. • Parcellisation des grandes cultures. • Existe-t 'il un endroit où les nouveaux agriculteurs peuvent trouver des informations sur les terres, etc.
Promouvoir les acteurs agricoles et leurs produits (terroir local).	10	10	10	10	• Ne sont pas mis suffisamment en valeur.
Ouvrir l'accès aux forêts publiques.	10	5	9	5	• Avec surveillance et éducation (scolaire). • Pouvoir corriger certains accès sur internet par rapport aux privés/publiques. • Mais comment faire pour que les forêts soient respectées (déchets, cueillette de plantes, bruits, etc.).

Soutenir le développement de commerces locaux.	10	10	10	10	
Maintenir le développement économique de la commune en accord avec le cadre rural.	10	10	10	10	
Encourager l'économie circulaire (utilisation des ressources locales, réemploi, etc.).	10	10	10	10	
Encourager à la rénovation des bâtiments anciens.	10	10	10	10	• Attention au patrimoine. • Valoriser le patrimoine historique.
Enclencher la transition énergétique et sensibiliser les citoyens à la consommation énergétique.	10	10	/	10	
Augmenter la part de production d'énergie renouvelable pour offrir aux habitants des alternatives aux	10	10	10	5	• Bois de chauffage ? plus/mieux communiquer. • Cf projet à Bioul (miscanthus). • Augmenter la résilience des citoyens pour l'information, aides financières, accompagnement, etc. • Attention à l'agrivoltaïque → ne pas gaspiller les terres agricoles.

énergies fossiles, et ce dans le respect du paysage et du cadre rural.					
Améliorer le réseau électrique, en concertation avec le gestionnaire de réseau.	10	10	10	5	• Être prévenus en cas de coupures. • Décrochages.
Généraliser la couverture de la fibre optique.	10	6	10	8	
Favoriser l'économie circulaire, les matériaux durables et le réemploi dans le cadre des projets.	10	10	10	10	

Propositions de projets et actions

Chaque sous-groupe est invité ensuite à compléter des mini fiches-projets pour identifier leurs propositions. Les rubriques suivantes sont présentes sur les fiches-projets : titre du projet, description, localisation, partenaires et votes (cette rubrique a été utilisée par la suite. *Cf. ci-après*).

Au total, 12 fiches-projets sont créées par les participants.

Le tableau suivant reprend l'ensemble des fiches-projets réalisées par les sous-groupes, ainsi que les votes pour chacun des projets (cf. point « Mise en commun ») :

Thématique	Titre du projet	N° groupe	Description	Localisation	Partenaires	Votes
Economie locale	Signalisation des commerces et artisans locaux	4	• Mettre en place des panneaux sur le territoire communal pour signaler leur présence.	Principalement dans les petits villages	Commune	2
	Agrotourisme	1	• Centraliser/promouvoir l'agrotourisme (gîte à la ferme, etc.).	Entité	Office du tourisme ? initiative privée pour le financement des projets	0
	Au travail à Mettet	4	• Stop à la cité dortoir → de l'emploi pour nos jeunes sur la Commune.	Entité	BEP/Commune	1
	Gestion de la forêt	3	• Mieux communiquer sur les ventes de portions de bois. • Valoriser les bois coupés pour harmoniser le renouvellement des forêts et éviter le développement excessif des insectes et champignons destructifs. • Veiller à la replantation. • Plan d'aménagement sur 10 ans.		Commune/DNF	3
	Magasin à la ferme	1	• Cf avant COVID. • Circuit direct producteurs-consommateurs.			0

	Création d'une halle multifonctionnelle sur le site de l'ancienne scierie d'Ermeton	1 et 4	• Création d'un lieu de rencontre et vente de produits locaux. • Mettre en valeur les artisans/commerces locaux. • Organisation de marchés locaux (productions locales, légumes, fleurs, brocantes). • Lieu pouvant être utilisé pour l'organisation d'activités par les citoyens. • Marché couvert.	Ermeton-sur-Biert	Commune/producteurs locaux	13

Thématique	Titre du projet	N° groupe	Description	Localisation	Partenaires	Votes
Agriculture	Accès à la terre	4	• Permettre aux jeunes agriculteurs d'accéder à la terre et aux terrains communaux.	Entité	Commune	1
	Agriculture : nourricière, respectueuse de l'environnement et de la santé	2	• Cahier de charges sur les propriétés communales pour soutenir l'installation des jeunes et encourager les pratiques vertueuses. • Réfléchir à des mesures qui soutiendraient une agriculture à taille humaine et en circuit-court (pas industrielle) (ex : accompagnement pour la mise en place de MAEC).			12
	Maintien et développement économiques en soutenant les agriculteurs et artisans locaux	3	• Mettre plus en avant les agriculteurs, leurs produits et productions des artisans (apiculteurs, etc.). • Mise en place de marchés de produits locaux. • Les afficher/annoncer publiquement (Mettet Infos, site internet, panneaux, etc.).		Commune	7
	Agriculture bio et diversifiée	1	• Encourager les agriculteurs à diversifier leurs activités. • Plus respectueux de l'environnement. • Accueil des touristes. • Point de vente local pour les citoyens. • En protégeant la terre (érosion, pollution de l'eau).	Entité		0

Thématique	Titre du projet	N° groupe	Description	Localisation	Partenaires	Votes
Energie	Autonomie énergétique via la plantation de miscanthus	1	• Cf plantation à Bioul. • Compatible avec le Parc naturel de la Molignée. • Autonomie énergétique (le miscanthus est transformé en combustible). • Diminution des émissions de CO2. • Dépollution des terres et nappes phréatiques. • Peut être stocké facilement car matériaux secs. • Lutte contre l'érosion des terres non cultivables. • Plante vivace et non annuelle. • Reconversion de certaines cultures (changement climatique).	Entité : terres impropres à la culture	Agriculteurs, Commune	6
Autres	Modification du tracé des sentiers communaux en forêt	3	• Faire correspondre les tracés des plans internet aux sentiers existantes en forêt (publics et privés).			0

Mise en commun

A l'issue du travail en sous-groupe, il est proposé à chaque rapporteur de sous-groupe d'expliquer à l'assemblée **le projet prioritaire** retenu par son sous-groupe. Il en ressort :

- Sous-groupe 1 : la fiche-projet intitulée : « Autonomie énergétique via la plantation de miscanthus».
- Sous-groupe 2 : la fiche-projet intitulée : « Agriculture : nourricière, respectueuse de l'environnement et de la santé».
- Sous-groupe 3 : la fiche-projet intitulée : « Maintien et développement économiques en soutenant les agriculteurs et artisans locaux» .
- Sous-groupe 4 : la fiche-projet intitulée : « Création d'une halle multifonctionnelle sur le site de l'ancienne scierie d'Ermeton».

Avant de passer à la conclusion, Mme Sente explique que chaque participant recevra trois gommettes « cœur » qu'il pourra aller coller dans les cases « vote » des fiches-projets qui lui semblent intéressantes. Ils pourront donc indiquer leurs coups de cœur de la soirée.
Pour se faire, les différentes fiches-projets ont été réparties sur les tables selon 4 thématiques : « Economie locale », « Agriculture », « Energie » et « autres ».
La FRW avait préalablement complété des fiches-projets (sur feuilles vertes) sur base des idées émises lors des réunions d'information et de consultation, réparties également dans ces différentes catégories. Ceci a permis aux participants de prendre connaissance également des idées émises par les citoyens précédemment, dans les thématiques abordées lors de cette soirée.
Les idées de projets similaires ont également été regroupées pour plus de clarté pour les participants.
Les participants pouvaient aussi indiquer leurs coups de cœur pour les fiches-projets issues des réunions d'information et consultation.

Les fiches-projets issues des réunions d'information et consultation sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Thématique	Titre du projet	Description	Localisation	Partenaires	Votes
Economie locale	Création d'infrastructures pour soutenir les producteurs et commerces locaux.	• Halle de producteurs locaux. • Créer des ateliers de cuisine avec des produits locaux. • Mettre en place un marché de produits locaux. • Valorisation des produits du terroir.			0
	Mise en place d'une plateforme de partage d'outils entre les habitants.				0
	Développement de l'économie circulaire via l'extension du Repair-Café.	• Atelier de réparation du petit électroménager			0
Agriculture	Soutien de la Commune aux agriculteurs.	• Garder le patrimoine foncier agricole communal. • Gestion du foncier (Terre-en-vue ?). • Développement de filières. • Soutien financier vers un modèle agroécologique. • Initiatives avec les coopératives et circuits-courts. • Sensibilisation.			0

Conclusion

La FRW explique les prochaines étapes de l'ODR :

- Rédaction du compte-rendu de la réunion.
- Mise en place de la CLDR (**candidatures à recevoir pour le 14/12/2025** !).
- Les travaux de la CLDR.
- La rédaction du PCDR final.

Les moyens de se tenir informé sont exposées. Des formulaires de candidature pour rejoindre la CLDR sont distribués à l'ensemble des participants.

Clôture de la séance

Mme Léglise conclut la réunion en remerciant les participants pour leur enthousiasme et les riches échanges qui ont eu lieu ces 10 derniers mois. Elle précise que de nombreux projets et idées ont émergés et que ce fut très enrichissant. Elle invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Amandine SENTE – Matteo PILATI
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Amandine SENTE – Matteo PILATI
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
a.sente@frw.be ou m.pilati@frw.be